



Une force syndicale en mouvement

Le rôle des représentants du personnel est primordial. Ce sont eux qui font valoir vos interrogations, vos inquiétudes, vos requêtes face à des conditions de travail qui se dégradent année après année au sein du ministère.

Voter CGT-Culture pour les instances représentatives du personnel (CTP-CHS) vous permettra de prendre part au changement de votre quotidien, d'influer sur la qualité de votre vie au travail.

Renforcer la CGT-Culture, au CTPM comme dans les CTPR des DRAC où elle vous représente, c'est avant tout renforcer pour les personnels la capacité à faire entendre leur voix.

Mais le vote ne dispense en rien de contribuer à la définition des revendications et à l'action commune ; ce sont les leviers sans lesquels la réalité ne risque pas d'évoluer.

Voter au référendum avant le 19 mars 2007 est un acte important.

Choisissez la CGT-Culture

Vous savez qu'elle fera tout pour défendre vos intérêts au sein de ces instances.

Contactez la CGT-Culture au 12 rue de Louvois 75002 Paris
Tel 01 40 15 51 71 / 70 Fax : 01 40 15 51 77 Mel : cgt-culture@culture.fr

www.cgt-culture.fr

la cgt L'écho des Culture DRAC et SDAP

Journal du Syndicat National des Services Déconcentrés

Spécial
REFERENDUM
2007

EDITO

L'année 2007 va être riche en échéances électorales. Le calendrier veut que le premier scrutin auquel vous êtes invité(e) à participer est celui du référendum-culture qui permettra de mesurer la représentativité de chaque syndicat au sein de notre ministère et de désigner vos représentants dans les CTP et CHS régionaux et nationaux.

Bien évidemment, les enjeux cette élection ne sont pas de même nature que ceux de la présidentielle ou des législatives. Cependant, il serait dangereux de considérer qu'il s'agit-là d'une consultation mineure au motif que l'administration s'efforce à dévaloriser le rôle des instances paritaires et tente, toujours et partout, de les vider de leur contenu.

Le droit des agents à donner leur avis sur leurs conditions de travail au quotidien, sur l'organisation des services et sur les objectifs des missions qu'ils sont chargés de mettre en œuvre a été chèrement acquis. Depuis 1946, il s'agit d'un principe constitutionnel transposé dans le statut général des fonctionnaires et qui constitue une des spécificités du service public à la française.

Abandonner ce terrain, ce serait laisser s'effriter encore un peu plus la démocratie réelle, celle qui s'exerce au plus près des préoccupations des agents et des usagers.

Pour prévenir ce risque, il est donc nécessaire que la participation au référendum soit massive afin de donner une légitimité encore plus forte à vos représentants. Par ailleurs, ce vote doit vous permettre d'exprimer, non seulement votre mécontentement par rapport aux évolutions néfastes qui sont imposées au ministère de la culture et à ses salariés, mais aussi votre volonté de peser pour faire évoluer positivement le cours des choses.

Vous connaissez la Cgt-Culture qui se présente aujourd'hui à vos suffrages. Notre syndicat a beaucoup évolué ces 20 dernières années et, malgré toutes ses insuffisances, sa combativité, ses capacités de travail et de maîtrise des dossiers sont reconnues, y compris par ceux qui ne partagent pas nos orientations.

Vu la dispersion sur l'ensemble du territoire des services déconcentrés du ministère et pour mieux répondre aux réorganisations imposées par l'administration, les sections DRAC et SDAP de la Cgt-Culture ont tout récemment fusionné en un même syndicat.

Ce syndicat a vocation à être un outil de proximité au service de vos préoccupations. Cette évolution devrait nous permettre d'être, dans un avenir proche, encore plus efficaces dans notre action.

Bilan et perspectives

UNE POLITIQUE DESASTREUSE...

C'est peu dire que les DRAC et les SDAP viennent de vivre des années difficiles. Nos services ont, en effet, été frappés de plein fouet par la politique rétrograde mise en œuvre par les gouvernements issus des élections de 2002. L'objectif revendiqué est de supprimer des dizaines de milliers d'emplois publics au motif que l'Etat serait omniprésent en France ce qui, dans le cadre d'une économie mondialisée, constituerait un frein à la « concurrence libre et non faussée ». La culture n'échappe pas à ce dogme puisque la directive européenne dite « service » assimile la plupart des activités culturelles au secteur marchand.

En application de cette politique, ce sont environ 600 emplois qui, en 5 ans, ont été supprimés au ministère de la culture tandis que des pans entiers de ce qui constituait le cœur des missions du ministère ont été abandonnés.

Ainsi, au motif que les DRAC et les SDAP n'auraient plus vocation à être opérateurs culturels mais devraient se consacrer exclusivement à des tâches d'instruction et de contrôle, l'inventaire a été transféré aux collectivités territoriales, la responsabilité des fouilles archéologiques est confiée aux aménageurs, la maîtrise d'ouvrage sur les monuments classés est abandonnée aux propriétaires, ... Parallèlement, au nom de la règle sacro-sainte du marché mais aussi pour satisfaire le lobby des promoteurs, les fouilles archéologiques et la maîtrise d'œuvre des travaux sur monuments classés et inscrits étaient ouvertes à la concurrence commerciale.

Ces abandons de mission ont été menés sans réel débat puisque toutes les possibilités des plus discutables (ordonnance, 49-3, procédure d'urgence, cavalier législatif, ...) ont été utilisées pour passer en force.

Le but poursuivi a été partiellement atteint puisque, sur les 2 614 emplois prévus en 2006 pour les DRAC et SDAP sur les chartes d'objectif, seuls 2 460 ont été réellement pourvus. En corollaire, la réorganisation des services déconcentrés engagée au pas de charge ces deux dernières années ne constitue, de fait, qu'un plan de restructuration destiné à accompagner ces abandons de missions et ces suppressions de postes.

Les conséquences sur la vie au travail des agents sont calamiteuses. Les manques d'effectif poussent certains chefs de service à exercer une pression insupportable sur les agents pour « augmenter la productivité ». Par ailleurs, plus grand monde ne se retrouve dans ce maquis de textes pris en urgence, souvent incohérents et inapplicables. Au final, les agents encore fiers, hier, d'appartenir au ministère ne comprennent plus le sens de leurs missions. Les cas de souffrance au travail, de harcèlement moral deviennent quasi-monnaie courante tandis que les carrières sont bloquées et qu'émerge, au travers de la modulation des primes, un nouveau mode de rémunération « au mérite ».

... FACE A LAQUELLE NOUS POUVONS REAGIR

A la Cgt, nous croyons encore et toujours que « les seuls combats perdus d'avance sont ceux que l'on ne mène pas ». Forts de cet adage, nous sommes montés au front sur tous les dossiers brûlants de la période que ce soit de manière transversale dans la Fonction publique (retraite, sécurité sociale, salaires, ...) ou au ministère.

Parallèlement à nos efforts pour organiser l'unité syndicale et la mobilisation des agents, nous avons mené bataille, pied à pied, contre tous les mauvais coups au CTPM, dans les CTP centraux et locaux mais aussi auprès de tous les députés et les sénateurs.

La pugnacité de nos interventions peut être mesurée par tous au travers des comptes-rendus de CTP ou à la lecture d'un grand nombre de prises de position de parlementaires.

Il serait vain de prétendre que les batailles ont été victorieuses car autrement le constat de désagrégation des DRAC et des SDAP qui vient d'être fait serait incompréhensible.

Cependant, il serait tout aussi faux de croire que les mobilisations ont été inutiles. Sans la mobilisation de tous par le biais de pétitions, de prises de parole entre collègues, parfois à l'occasion de grève, la situation serait, sans conteste, plus difficile aujourd'hui.

La liste exhaustive serait longue des points sur lesquels le gouvernement et ce ministère ont du céder face à la pression des agents. A titre d'exemple, il faut rappeler qu'au bout du compte, si le système de retraite par répartition a pu être sauvé avec un maintien du calcul des pensions de fonctionnaire sur la base des 6 derniers mois de salaire, c'est bien grâce à la mobilisation. De même à l'échelle ministérielle, il n'est pas assuré que les DRAC et les SDAP feraient encore partie du paysage si les personnels et les représentants n'avaient pas résisté aux projets de suppression de nos services poursuivis par le ministère des finances et celui de l'intérieur.

Mais, à la CGT, nous ne pouvons nous satisfaire des reculs qui ont été enregistrés. C'est pourquoi, nous avons d'ores et déjà engagé des démarches auprès de tous les partis politiques pour qu'ils fassent connaître leur position sur nos propositions. En matière de service public culturel, nous demandons, entre autre, à tous les candidats qu'ils s'expriment sur :

- la remise à niveau immédiate de l'emploi au ministère,
- le retour de la maîtrise d'ouvrage de l'Etat pour les travaux des monuments historiques et les fouilles archéologiques,
- le retour de l'Inventaire dans les DRAC.

Bien évidemment, il ne faut pas se bercer d'illusions. Quand bien même un certain nombre de candidats et de partis pourraient, dans l'euphorie de la campagne électorale, répondre favorablement à ces revendications et à d'autres (salaire, carrière, retraite, ...), ce n'est que l'action des personnels et de leurs représentants qui pourra, demain comme hier, permettre de transformer des promesses en actes.